

#216 AVRIL 2020

ENTRE NOUS

La lettre des salariés
intérimaires de Manpower



CONSTRUISEZ VOTRE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE SUR MESURE

Mon Compte Formation

Faites le point sur votre carrière

Manpower Training

La formation chez Manpower

Un beau parcours qui fait notre fierté

Des solutions pratiques pour vous
et votre logement

Appli Mon Manpower

Vos avantages



Manpower®

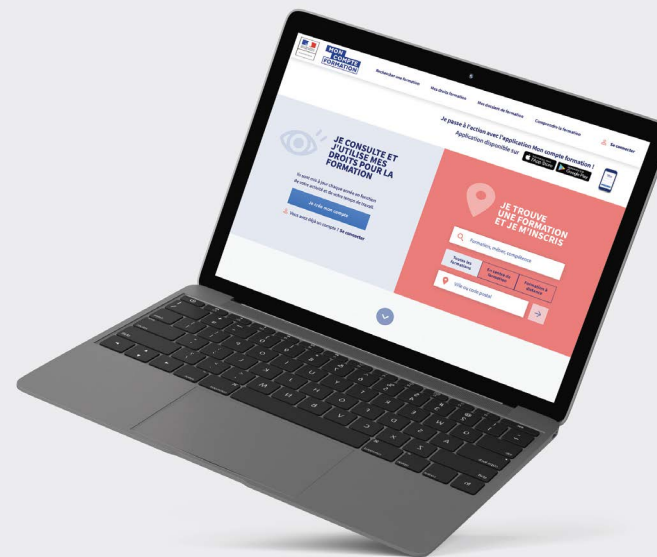
MON COMPTE FORMATION

Pour connaître le nombre et le montant de vos droits à formation acquis au titre de votre ancienneté, de vos activités citoyennes (CEC⁽¹⁾) ou de votre exposition à des facteurs de risques professionnels (C2P⁽²⁾), une seule chose à faire, munissez-vous de votre n° de sécurité sociale et créez votre compte sur :

Votre Compte Personnel de Formation (CPF) vous permet, à tout moment de votre vie professionnelle, de financer votre projet d'acquisition de nouvelles compétences ou de validation de vos acquis.

Votre compte s'alimente automatiquement chaque année en fonction de vos heures travaillées : toute personne entrant dans la vie active, salarié ou demandeur d'emploi, dispose, à partir de 16 ans et jusqu'à son départ à la retraite, d'un CPF pour se former dans la limite de 500 € ou 800 €/an suivant les cas (en équivalent temps plein annuel).

Vous pouvez utiliser librement votre CPF entre deux missions, en dehors de vos heures de travail : avant de vous engager pour une formation, vérifiez que vos droits en couvrent bien le montant, et qu'elle n'a pas lieu pendant vos horaires de mission.



Votre compte et le catalogue des **40 000 formations** sont aussi disponibles via l'appli mobile gratuite CPF.

Réservez-vite votre prochaine formation !

Le saviez-vous ?



Le CPF de transition est une modalité particulière du CPF, pour financer une formation certifiante et vous permettre de changer de métier ou de profession.

Pour en bénéficier, un intérimaire ou un CDI-intérimaire doit justifier d'une ancienneté (à la date de départ en formation) d'au moins 1 600 heures d'intérim au cours des 18 derniers mois.

Mon Compte Formation

Faites le point sur
votre carrière

La formation chez
Manpower en 2019

Manpower Training

Un beau parcours qui
fait notre fierté

Des solutions
pratiques pour vous
et votre logement

Appli Mon Manpower

Vos avantages



Manpower®

FAITES LE POINT SUR VOTRE CARRIÈRE !



Vous recherchez des conseils en évolution professionnelle pour monter en compétences, vous reconverter, ou juste savoir où vous en êtes ?

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Votre agent Manpower est à votre disposition pour faire le point sur vos missions et vos souhaits d'évolution. L'entretien vous est indemnisé 1h30 sur la base horaire de votre dernière mission.

En tant qu'intérimaire, il vous est proposé dès lors que vous avez acquis 1 600 heures d'ancienneté sur 24 mois, dont au moins 800 heures la dernière année. Si vous êtes en CDI-I, il est prévu tous les deux ans.



LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)



Gratuit et personnalisé, ce dispositif est accessible à tous, partout en France. Idéal pour disposer d'un temps d'écoute, de recul et d'appui sur sa situation professionnelle, le CEP peut aussi vous servir pour monter votre dossier de financement. La partie rémunération du dossier sera à remettre à votre agence pour la compléter.

Pour trouver un conseiller dans votre région, rendez-vous sur

MANPOWER TRAINING



Votre plate-forme de cours en ligne gratuits et accessibles depuis votre espace personnel Mon Manpower.

Développez votre employabilité avec un éventail de ressources (environnements métiers, développement personnel, bonnes pratiques en mission...).

Avec Manpower Training, se former devient facile, ... un catalogue régulièrement mis à jour et enrichi de contenus interactifs : Mooc, vidéos, podcasts, articles... sur les sujets qui vous intéressent !

...votre parcours est optimisé... informez votre agence Manpower des cours suivis et des attestations obtenues.

...et vous accédez à des formations sécurisées toute l'année !

Connectez-vous sur votre espace Mon Manpower et identifiez-vous en tant qu'intérimaire.

Dans le menu Mes avantages / Formation et Carrière, retrouvez le bouton "Accéder*", c'est à vous de jouer !



*Accès à Manpower Training sécurisés sous 48h après votre inscription à Mon Manpower Intérimaire.

Mon Compte
Formation

Faites le point sur
votre carrière

Manpower Training

La formation chez
Manpower en 2019

Un beau parcours qui
fait notre fierté

Des solutions
pratiques pour vous
et votre logement

Appli Mon Manpower

Vos avantages

LA FORMATION CHEZ MANPOWER EN 2019



Plus de **36 000 intérimaires** formés.

450 CPF, VAE et CBC financés.

18 302 inscriptions à des e-sessions sur Manpower Training.

39 471 connexions aux cours en ligne sur Manpower Training.

3 100 contrats en alternance.

4 280 CDI-I formés.

DES SOLUTIONS PRATIQUES POUR VOUS ET VOTRE LOGEMENT



Recevez jusqu'à 20 000 € pour réaliser vos travaux de rénovation énergétique et jusqu'à 1 000 € pour déménager près de votre lieu de travail ou de formation.

Découvrez les conditions d'éligibilité, faites le test !

UN BEAU PARCOURS QUI FAIT NOTRE FIERTÉ !



DÉCOUVREZ LES TÉMOIGNAGES

d'**Anaïs**, 24 ans, **Cariste** en CDI-Intérimaire.



APPLI MON MANPOWER



Pour simplifier et accompagner votre quotidien, accédez aux nombreux services sur votre espace personnel via l'application Mon Manpower.

Disponible gratuitement depuis l'App Store et Google Play !



Mon Compte Formation

Faites le point sur votre carrière

Manpower Training

La formation chez Manpower en 2019

Un beau parcours qui fait notre fierté

Des solutions pratiques pour vous et votre logement

Appli Mon Manpower

Vos avantages

VOS AVANTAGES⁽¹⁾



DÈS VOTRE INSCRIPTION EN AGENCE

Accédez aux cours en ligne sur **Manpower Training**, dans les 48h après votre 1^{ère} connexion sur Mon Manpower.

Pensez à activer votre CPF sur **moncompteformation.gouv.fr**



DÈS VOTRE 1^{ÈRE} HEURE DE MISSION

Régime de prévoyance, retraite complémentaire, service social, conseil en crédit, location de véhicule, garde d'enfant, séjours de vacances, application mobile, Congés Payés...

Accès au Compte Epargne Temps (CET).



À PARTIR DE

400 heures	Des actions de formation ou d'accompagnement de sécurisation de votre parcours.	600 heures	Comité Central d'Entreprise.
414 heures	Mutuelle Intérimaires Santé. Logement : Garantie loyers et aides financières du Fastt*.	1 600 heures⁽³⁾	Entretien professionnel.
500 heures	Comité d'Entreprise Régional ⁽²⁾ .	8 035 heures depuis inscription	Votre anniversaire Manpower : gratification de 150 à 4 500 € lors du franchissement d'un seuil anniversaire ⁽⁴⁾ .
507 heures	Action Logement Manpower.	CPF et CPF de Transition	

*Nouveau n° tél. du Fastt : 01 71 25 08 28



DÈS 60 JOURS DE MISSIONS CHEZ MANPOWER

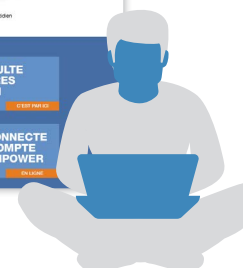
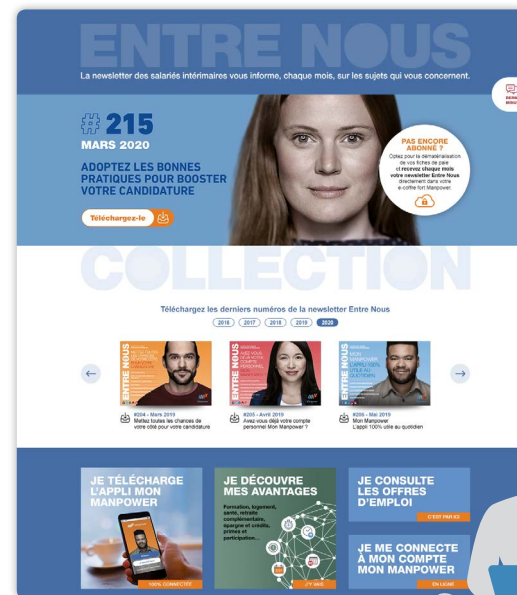
Participation aux bénéfices (selon résultats Manpower).



APRÈS 1 AN D'EXPÉRIENCE

Démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.

RETROUVEZ LES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS SUR VOTRE ESPACE



SUIVEZ-NOUS SUR

NOUVEAU 7j/7 - 24h/24, votre hotline évolue !

0 809 400 166 Service gratuit + prix appel

Déposez votre demande à toute heure, nous vous recontactons dans un délai maximum de 24h (sur les jours ouvrés).

Depuis un mobile (coût forfait) ou un poste fixe (prix d'une communication locale) du lundi au vendredi de 8h à 19h.

(1) Suivant les cas, il peut s'agir d'heures de missions Manpower ou d'heures effectuées dans le travail temporaire. L'accès à certains de ces avantages est soumis à des conditions complémentaires. Ces avantages ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés sans préavis.

(2) Le nombre d'heures d'ancienneté requis varie selon votre Direction Régionale.

(3) A partir de 2 000 h. sur les 24 derniers mois dont 1 000 h. et plus sur les 12 derniers mois chez Manpower.

(4) Un an = 1 607 heures d'ancienneté. Votre ancienneté acquise est consultable dans votre espace Mon Manpower. Nouvelles conditions en vigueur depuis fin 2018, pas de rétroactivité de versement en cas de dépassement du seuil déjà effectif.

Lettre Entre Nous n°216, Avril 2020 - Manpower France SAS au capital de 50 000 000 € - RCS Nanterre 429 955 297 Siège social : 13 rue Ernest Renan - 92000 Nanterre. Tél. : 01 57 66 10 00 - Garant financier (Art. L. 1251-49 et suivants du Code du Travail) BNP Paribas - 37/39 rue d'Anjou - 75008 Paris. entre.nous@manpower.fr - Directeur de la publication : Direction Marketing Communication de ManpowerGroup - Réalisation : Dialogues Conseil - N° ISSN : 1626-5563 - Imprimé sur papier 100% recyclé.

Mon Compte
Formation

Faites le point sur
votre carrière

Manpower Training

La formation chez
Manpower en 2019

Un beau parcours qui
fait notre fierté

Des solutions
pratiques pour vous
et votre logement

Appli Mon Manpower

Vos avantages

